



HAL
open science

Licence Géographie, aménagement et environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie, aménagement et environnement. 2012, Université de Lorraine. hceres-02036725

HAL Id: hceres-02036725

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036725>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Géographie, aménagement et
environnement

de l'Université de la Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Géographie, aménagement, environnement

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI130004685

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Metz et Nancy.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Université de la Sarre (Sarrebrück).

Présentation de la mention

Il s'agit d'un renouvellement avec modifications. La formation se déroule en parallèle sur deux sites : Metz et de Nancy. Elle présente une dimension légèrement plus professionnalisante sur Nancy alors que Metz possède une spécificité avec le parcours *Franco-allemand* réalisé en collaboration avec l'Université de la Sarre à Sarrebrück, et dont les affinités sont plus éducatives.

Cette mention de licence offre une formation classique sur le plan disciplinaire, avec une forte bi-disciplinarité avec l'histoire. Trois parcours sont développés : *Aménagement-Environnement*, *Géographie-Histoire-Enseignement* et le parcours *Franco-allemand*.

L'essentiel des étudiants sont issus de la région, et ils restent fidèles à l'Université de Lorraine dans la poursuite de leurs études. Un effort substantiel a été réalisé pour relancer la formation et répondre aux demandes formulées antérieurement par l'AERES.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention de licence *Géographie* offre la possibilité d'acquérir un socle de connaissances disciplinaires en géographie et en histoire-géographie (analyser l'évolution, le fonctionnement des sociétés et des espaces par le repérage des enjeux des organisations spatiales de la géographie humaine, comme de la géographie physique), mais également un apprentissage des techniques propres à la discipline (cartographie). Elle propose également une formation aux nouvelles technologies avec le Certificat informatique et internet (C2i).

Les langues vivantes occupent une place importante tout au long de la formation, en particulier dans le parcours *Franco-allemand*. La possibilité est offerte de préparer le Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES, B1 et B2) en anglais avec le Service commun des langues.

La formation prévoit deux unités d'enseignement (UE) d'ouverture par semestre la première année (bi-disciplinarité en L1 avec l'histoire). L'ouverture vers d'autres disciplines disparaît à partir de la L2 mais une UE libre apparaît en S4. L'enseignement de la méthodologie universitaire représente 30 heures en première année. Des tuteurs encadrent environ 20 % des étudiants et le dispositif « Clefs de la réussite » est actif. Une réorientation en licence professionnelle est possible dès la L2 (sans que des chiffres permettent de connaître la réalité de la situation). Pour les entrants en L3, une UE de « remédiation » est en place. Des projets tutorés sont mis en place en L3. Pour les étudiants en parcours *Géographie-Histoire-Enseignement* des stages d'observation dans des classes sont proposés.

Les parcours *Géographie-Histoire-Enseignement* et *Franco-allemand* débouchent prioritairement sur la préparation d'un master enseignement (master de géographie *PPE*, parcours *Métiers de l'enseignement*, ou son équivalent en histoire). Le parcours *Métiers de l'aménagement et de l'environnement* trouve un débouché au sein des trois spécialités de master de géographie : *DEMETERR* (Développement, métropolisation, territoires transfrontaliers, à Metz), *PPE* (Paysages, patrimoine, environnement, à Nancy), et *ARD* (Aménagement, reconversion et durabilité, à Nancy). Au sortir de la L2, depuis septembre 2011, les étudiants peuvent également s'orienter vers la licence professionnelle *CASIG* (Création et administration des SIG). Un autre aménagement vers la licence professionnelle *MUT* (Management d'unité touristique) est prévu.

Le pilotage de la licence a été révisé par rapport au précédent rapport de l'AERES. La promotion du diplôme a été améliorée (embauche d'une tutrice pour la promotion de l'offre en direction des lycées, participation aux salons et au festival de la géographie de Saint-Dié). Le dispositif est en place à Nancy et il est en voie de l'être à Metz. L'évaluation des enseignements est effective (questionnaires, fiches qualités) et des retours sont mis en place pour corriger les faiblesses observées.

- Points forts :

- La progressivité du dispositif pédagogique.
- Les trois parcours clairement identifiés.
- Un affichage efficace de la formation, un effort de valorisation du diplôme.
- La réorientation possible en L2 vers une licence professionnelle.

- Points faibles :

- Le caractère bicéphale du pilotage.
- L'absence de stage proprement dit en milieu professionnel (exception faite des stages d'observation pour le parcours *Enseignement*).
- La faiblesse du suivi des étudiants, en particulier du devenir de ceux qui ne sont pas en poursuite d'études.
- Le manque de connaissance des débouchés effectifs proposés aux étudiants.
- Le nombre très limité d'intervenants professionnels extérieurs.
- Une annexe descriptive au diplôme mal renseignée.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'amender le pilotage de cette mention de licence, d'améliorer le suivi des étudiants pendant et après la formation, de favoriser la mobilité internationale, d'accentuer la participation des professionnels extérieurs dans la formation et de favoriser une plus grande insertion professionnelle des étudiants (par exemple, au moyen de stages de réelle insertion-immersion ou d'une meilleure promotion du diplôme auprès des employeurs



potentiels). Ces suggestions s'adressent tout particulièrement au parcours *Métiers de l'aménagement et de l'environnement*.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

| TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement) | | | | | |
|--|------------------|------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| METZ | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme) | 29 | 50 | 31 | 33 | 27 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme) | 40 | 31 | 31 | 16 | 32 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en L3 | 25 | 29 | 24 | 30 | 9 |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante | 7% | 25% | 9% | 36% | nc |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante | 4% | 0% | 21% | 13% | 44 % |
| Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1) | 59% | 46% | 42% | 67% | 59% |
| Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) | 7% | 18% | 13% | 12% | nc |
| Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme) | 57% | 44% | 30% | 30% | nc |
| Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme) | 14% | 12% | 10% | 16% | nc |
| Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire | 81% | 76% | 79% | 32% | nc |
| Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement) | 0% | 5% | 0% | nc | nc |
| | | | L1 en 2010-2011 | L2 en 2010-2011 | L3 en 2010-2011 |
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) | | | nc | nc | nc |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle | | | nc | nc | nc |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention | | | 11 | 13 | 11 |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs | | | 524 | 651 | 570 |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs | | | 10 | 6 | 55 |



**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION
(fourni par l'établissement)**

| <u>NANCY</u> | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
|--|-----------|-----------|------------------------|------------------------|------------------------|
| Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme) | 68 | 74 | 53 | 47 | 61 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme) | 54 | 45 | 36 | 37 | 40 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en L3 | 38 | 52 | 50 | 35 | 35 |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante | 1.9 % | 0.0 % | 2.8 % | 2.7 % | nc |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante | 13.2 % | 9.6 % | 8.0 % | 20.0 % | nc |
| Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1) | 84.8 % | 75.6 % | 76.5 % | 87.1 % | nc |
| Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) | nc | nc | nc | nc | nc |
| Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme) | 36.4 % | 39.1 % | 60.0 % | 35.6 % | nc |
| Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme) | nd | 58.1 % | 61.4 % | 45.7 % | nc |
| Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire | 85.7 % | 84.3 % | 78.1 % | 82.8 % | nc |
| Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement) | nc | nc | nc | nc | 100% |
| | | | L1 en 2010-2011 | L2 en 2010-2011 | L3 en 2010-2011 |
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) | | | 492 | 456 | 438 |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle | | | 36,6% | 31,6% | 15,1% |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention | | | 15 | 11 | 16 |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs | | | 492 | 456 | 408 |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs | | | 0 | 0 | 48 |



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Mention : Géographie, aménagement, environnement

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI130004685

Ce document reprend les différents points de l'évaluation pour lesquels l'établissement souhaite apporter des compléments d'informations.

1) Point faible : le caractère bicéphale du pilotage :

Proposition d'amendement – tous parcours

La mention de Licence *Géographie, aménagement et environnement* constitue une offre commune de formation qualifiante à Bac+3, proposée sur deux sites universitaires (Metz et Nancy) séparés de 60 km.

Cette offre de formation bi-site de la mention de Licence *Géographie, aménagement, environnement* entend garantir une offre de formation équilibrée dans le domaine SHS à l'échelle du territoire lorrain, et préserver son attractivité auprès de ses deux bassins de recrutement, situés au Nord et au Sud de la Lorraine, et distants jusqu'à près de 200 km ; elle répond ainsi à une logique de proximité et de desserte de ces bassins de population. Elle exige par conséquent la mise en place de responsables pédagogiques de site.

Le pilotage de la mention est coordonné par un seul responsable de formation, qui assure le lien avec l'équipe administrative de l'Université de Lorraine. Ce pilotage se fait dans le cadre d'une équipe pédagogique unique, répartie sur les deux sites.

Néanmoins, les étudiants, particulièrement les néo-bacheliers mais aussi l'ensemble des étudiants de niveau licence, sont demandeurs et nécessitent impérativement un interlocuteur direct afin de favoriser leur insertion dans le système universitaire. Ainsi, pour des questions de proximité, de suivi efficient des étudiants et de disponibilité, un référent pédagogique de site semble un relai indispensable pour le bon fonctionnement de la mention et de la vie du site. Il assurera également le lien avec le responsable de la formation.

2) Point faible : la faiblesse du suivi des étudiants, en particulier du devenir de ceux qui ne sont pas en poursuite d'études

Proposition de suivi des étudiants pendant et après la formation – tous parcours

En plus du suivi régulier déjà mis en place lors de l'année, il est proposé de mettre en place un pointage des étudiants en situation d'échec lors des jurys des semestres A et B. A l'aide des coordonnées disponibles sur le dossier de l'étudiant, le responsable de la formation, épaulé des responsables – référents pédagogiques de site et des directeurs d'études, proposera à ces étudiants en échec un entretien afin d'évoquer leurs difficultés et leurs projets.

Par ailleurs, il est important de noter que les étudiants de L3 bénéficient déjà, en cours d'année, d'un entretien individuel avec leurs directeurs d'études, afin d'évoquer leur avenir – poursuite d'études dans le cadre de l'université de Lorraine ou d'un autre établissement, ou sortie d'études et projets professionnels en découlant. Le suivi après leur sortie est habituellement confié à l'établissement.

Néanmoins, il est constaté que ces étudiants sortis de l'établissement répondent peu aux demandes de suivi. Il est ainsi proposé, pour pallier la faiblesse de ce suivi, d'intégrer des questions semi-ouvertes concernant leur avenir proche au dispositif d'évaluation des enseignements déjà en place au niveau de l'établissement, et ce pour chaque année d'études. Il sera également proposé à cette occasion aux étudiants sortants d'intégrer l'annuaire des anciens, mis en place pour les sortants au niveau Master.

3) Point faible : l'absence de stage proprement dit en milieu professionnel (à l'exception faite des stages d'observation pour le parcours Enseignement)
Remarques et compléments- tous parcours

Dans le cadre du parcours MAE (Métiers de l'Aménagement et de l'Environnement), le stage est bien intégré au cursus de L3 et est obligatoire. Il est d'ailleurs sanctionné par des crédits ECTS. Il est également plus long que pour le parcours Enseignement (dont la durée est fixée par le rectorat), et implique une participation active, et non d'observation, de la part de l'étudiant.

Le dispositif est le suivant :

- *Parcours Géographie – Histoire et Enseignement* : stage d'observation d'une semaine dans le cadre prévu en collaboration avec le rectorat.
- *Parcours Métiers de l'Aménagement et de l'Environnement* : stage intégré à la maquette (3ECTS) d'une durée de 4 semaines minimum, d'affilée ou de manière filée sur un semestre. Pour ceux qui le souhaitent, une alternative, également professionnalisante car intégrée au milieu professionnel, est proposée par le biais des projets tuteurés. Le principe en est le suivant : les étudiants répondent à une commande précise d'aménagement, émise par une entreprise ou une collectivité partenaire de l'université. Les étudiants sont mis en situation professionnelle, fréquentent l'entreprise / la collectivité demandeuse, doivent nouer des contacts, mettre en œuvre des méthodes de travail, aller sur le terrain ... afin de répondre à cette commande dans les délais impartis par l'entreprise ou la collectivité. A son contact, les étudiants sont confrontés à la réalité des attentes, des enjeux, des contraintes et méthodes de travail de leurs futurs employeurs.

4) Point faible : le nombre très limité d'intervenants extérieurs dans la formation
Précisions et propositions – parcours MAE

Il est tout d'abord rappelé que les chiffres fournis correspondent au bilan du précédent quadriennal, et que la maquette d'enseignement sera totalement refondue à l'occasion de cette nouvelle habilitation.

Cette nouvelle maquette en cours d'habilitation a été conçue autour d'une accentuation progressive (L1 à L3) des enseignements professionnalisants. Cette progressivité implique un réel démarrage de la pré-professionnalisation en L2 (après une L1 plus ouverte et généraliste), et une accentuation en L3.

Les unités 34, 44, 54 et 64, dédiées à la pré- professionnalisation, sont particulièrement adaptées et intégreront à ce titre l'intervention de professionnels extérieurs dans le cadre de cours (intégralement ou cours partagés) d'une part, et de conférences d'autre part. A ce jour, douze intervenants différents, tous professionnels de l'aménagement, interviennent d'ores et déjà activement dans la formation, et leur participation est reconduite dans la nouvelle maquette. Ils seront rejoints par de nouveaux professionnels en fonction des besoins. Leur participation reste également possible dans tout autre enseignement selon les besoins pédagogiques.

Le dispositif présenté ci-dessous (point 5) participera également à multiplier les occasions de contact direct des étudiants avec des professionnels.

- 5) Point faible : le manque de connaissance des débouchés effectifs proposés aux étudiants ; ET recommandation : favoriser une plus grande insertion professionnelle des étudiants ; assurer une meilleure promotion du diplôme auprès des employeurs potentiels**

Propositions – Parcours MAE

Forts de l'expérience des entretiens individuels déjà menés depuis le précédent quadriennal, il ressort qu'un effort de présentation concrète des débouchés s'avère nécessaire, et que des contacts directs avec des professionnels issus de la filière, dans un cadre moins formel qu'un cours magistral, s'avèreraient également indispensables.

Dans ce cadre, une expérience (« la Journée des Métiers ») menée à plusieurs reprises dans le département de Géographie de Nancy² sera reconduite et inscrite dans l'emploi du temps des étudiants. Elle consiste à convier des professionnels représentatifs du panel des débouchés de la discipline, afin qu'ils rencontrent les étudiants de L2 et de L3 à l'occasion de demi-journées réservées à ces échanges.

L'objectif est de favoriser une mise en réseau des étudiants et des professionnels issus de notre filière qui devrait s'avérer doublement bénéfique : elle permettra à la fois de favoriser la promotion du diplôme auprès des employeurs potentiels, mais également porter à la connaissance des étudiants les différentes possibilités de débouchés existants et de faciliter l'insertion professionnelle de ceux souhaitant interrompre leur cursus après obtention de leur Licence grâce aux contacts ainsi noués.

- 6) Point faible : annexe descriptive au diplôme mal renseignée**

Cette erreur est réparée par l'envoi conjoint au dossier d'habilitation d'une annexe descriptive au diplôme repensée et complétée.

- 7) Recommandation à l'établissement : favoriser la mobilité internationale**

Il est rappelé les efforts fournis en la matière par le département de Géographie :

- A Nancy, de nouveaux responsables ERASMUS ont été nommés, chargés d'assurer la communication sur les opportunités offertes à l'Université dans le cadre de la mobilité Erasmus ;
- Un panneau dédié aux échanges internationaux, régulièrement alimenté, a été installé dans le couloir du département ;
- une sensibilisation à la mobilité a été systématiquement intégrée aux réunions de rentrée des 3 années de Licence ;
- enfin, des réunions spécifiques sont organisées pour les étudiants intéressés par cette démarche à chaque début de semestre.

Cette communication accrue a permis d'infléchir sensiblement les flux sortants en moins d'une année de fonctionnement.

Par ailleurs, à Metz, les étudiants intégrés au Parcours franco-allemand sont particulièrement sensibilisés à la mobilité, puisque leur cursus intègre 3 semestres intégralement suivis dans le cadre de l'Université allemande de Sarrebruck.

Néanmoins, conscients qu'une amélioration de l'accès à l'information demeure possible, il est proposé d'ajouter un onglet spécifique « mobilité internationale » aux blogs des deux sites d'enseignement, quotidiennement fréquentés par les étudiants.